

Réservez en ligne les activités du 1/3 lieu numérique

1/3 LIEU NUMÉRIQUE

A propos du Tiers-Lieu Numérique

S'inscrire Se connecter

Accueil

Agenda

Réserver une machine

Inscriptions formations

Réserver un espace

Inscriptions aux événements

Boutique

Galerie de projets

Abonnements

Les derniers projets documentés

FABRICATION D'UN PUZZLE EN BOIS 100 PIÈCES AVEC SA BOÎTE DE RANGEMENT ET SUPPORTS DE RÉALISATION.

Bienvenue au tiers-lieu numérique !

Vous pouvez ici directement réserver votre place pour :

- > un atelier de médiation numérique, un atelier de découverte ou de fabrication au FabLab
- > une formation-machine + des heures de location machine
- > une animation de Micro-Folie
- > un espace de travail au sein du Coworking

Egalement réserver la location d'une salle, prendre votre carte d'adhérent, réserver vos consommables pour l'usinage au FabLab..

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin !

Consulter notre programme !

Derniers membres inscrits

S'inscrire à une activité, à une formation, réserver une machine du Fablab ou une salle, consulter l'agenda, acheter du matériel grâce à la boutique, c'est désormais possible en ligne sur le nouveau site du 1/3 lieu numérique.

[Découvrez le site du 1/3 lieu numérique](#)

Participez à La Fabrik de demain

La Fabrik des initiatives citoyennes renouvelle son projet social qui va définir sa feuille de route de 2025 à 2028. Une démarche collaborative à laquelle vous êtes invités à participer !

La Fabrik est devenue en quelques années un lieu ressource pour les habitants. Agréée espace de vie sociale en 2018, puis centre social depuis 2021, La Fabrik va rédiger en 2024 son « projet social » pour obtenir le renouvellement de son agrément auprès de la Caisse d'allocations familiales (Caf).

Le précédent projet social (2021-2024) s'articulait autour de 4 axes : l'accueil et l'écoute active des habitants, l'accès aux droits, l'accompagnement des familles et le développement des loisirs et de la culture.

Les différentes étapes

De janvier à mars, l'équipe de La Fabrik va réaliser un diagnostic participatif : questionnaire, recueil de la parole des fabricateurs (bénévoles, membres des commissions de La Fabrik, porteurs de projets...), analyse des données de l'Insee ou des besoins sociaux... Le 3 mai, une fête sera organisée pour présenter les résultats de cette enquête et réfléchir collectivement à l'avenir du centre social.

Ensuite, les grands axes et les objectifs seront définis avant la rédaction du nouveau projet social pendant l'été. Le dossier devra être déposé en novembre prochain.

Pour répondre au questionnaire vous avez jusqu'au 8 mars : <https://forms.gle/9hFXco0oxYFAZFme9>

Le Centre communal d'action sociale

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a pour rôle de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Le CCAS

- Met en œuvre les politiques de solidarité de la



municipalité

- Organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune
- Lutte contre les exclusions et la précarité des Saint-Marcellinois
- Aide les personnes âgées ou en situation de handicap à rester à leur domicile
- Accompagne les personnes en difficulté sociale et financière
- Agit en faveur du lien social entre habitants
- Promeut l'inclusion numérique pour tous

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h – Fermé le jeudi après-midi.

Carte culture pour tous

La ville de Saint-Marcellin a mis en place une tarification exceptionnelle sur les spectacles proposés dans le cadre de la programmation du Diapason pour les détenteurs de la carte Culture pour tous.

Cette carte, délivrée par le CCAS, permet de bénéficier d'une réduction par rapport au plein tarif.

Elle est remise gratuitement aux personnes percevant un des revenus suivants :

- Revenu de solidarité active (RSA)
- Allocation Adulte Handicapé (AAH)

- Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- Allocation de solidarité spécifique (ASS)
- Pension d'invalidité
- Étudiants boursiers

Pour en bénéficier

Se présenter au CCAS avec votre pièce d'identité + un justificatif de vos ressources + une photo d'identité.

Transport à la demande

Le Transport à la demande (TAD) vise à favoriser la mobilité des personnes âgées et/ou en situation de handicap pour des trajets réalisés exclusivement à l'intérieur de la commune de Saint-Marcellin. Ce dispositif est destiné aux habitants de Saint-Marcellin de 70 ans et plus attestant de l'absence de véhicule et de difficulté de mobilité ou en situation de handicap ou rencontrant un problème de mobilité temporaire lié à un état de santé.

Pour en bénéficier

Se présenter au CCAS avec une photo d'identité + pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois + dernier avis d'imposition sur le revenu + le cas échéant soit Carte Mobilité Inclusion (CMI) soit certificat médical précisant les dates de début et de fin de prise en charge.

Une carte de transport, d'une durée de validité d'un an maximum, vous sera remise.

Trajets du lundi au samedi de 8 h à 19 h, sauf les dimanches et jours fériés.

Réservation auprès des taxis conventionnés 24 h avant la course.

Prix du trajet selon revenu fiscal de référence : 3.50 € ou 5

€ ou 7.40 €. Le CCAS prend en charge le reste du prix de la course en taxi.

Contact

Centre communal d'action sociale
Espace Riodel



[2 boulevard Riodel](#)



[04 76 38 81 21](tel:0476388121)



contact.ccas@saint-marcellin.fr

À télécharger



[Analyse des besoins sociaux](#)

Service autonomie

Accompagner les seniors et les personnes en situation de handicap.



Notre mission

Le service autonomie du CCAS de Saint-Marcellin permet aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap de rester à domicile.

Pour qui ?

Le service autonomie s'adresse :

- Aux Saint-Marcellinois
- Âgés de 60 ans et plus
- En situation de handicap, quel que soit l'âge (adultes)

Accueil du public

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sauf le jeudi après-midi.

Espace Le Riondel – 2 boulevard Riondel

[04 76 38 61 03](tel:0476386103).

L'accueil physique se fait sur RDV.

Service d'aide à domicile

Les missions des aides à domicile :

- Accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du logement, linge, courses, réalisation des repas...)

- Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, habillage, à la prise de repas, aux transferts, aux déplacements...)
- Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle : promenade, activités de la vie sociale et culturelle, démarches administratives simples...
- Aide et accompagnement des aidants

Les équipes compétentes et dynamiques interviennent en journée (8 h/20 h) du lundi au dimanche. Pour compléter notre offre de services, une équipe de nuit peut aussi intervenir pour des missions spécifiques.

Service foyer-restaurant et portage de repas

Les repas sont préparés en cuisine collective et nous sont livrés en liaison froide. Les menus sont adaptés en fonction des besoins (classique, diabétique, mixé, végétarien). Ils comprennent :

- une entrée
- un plat principal avec accompagnement,
- un fromage
- un dessert
- du pain
- une soupe pour le soir

Le tarif proposé dépend de votre revenu fiscal de référence : 5.50 euros ou 7.50 euros ou 9.50 euros par repas.

Les repas du mois de mai 2024

[Senior Saint Marcellin](#)

[Senior Saint Marcellin Sans viande](#)

Senior Saint Marcellin Diabétique

Senior Saint Marcellin foyer

Repas au foyer-restaurant

Venez partager un repas équilibré, servi à table et un moment convivial
[Du lundi au vendredi à partir de 12 h]

Pour les plus de 60 ans ou en situation de handicap
les⁺ le vendredi, ce temps convivial se prolonge jusqu'à 15 h.
Animations tous les mois.
Tarifs : 5,50 €, 7,50 €, 9,50 € le repas (selon conditions de ressources)
Sur réservation au 04 76 38 61 03
Foyer-restaurant – 2 boulevard Riondel

Et aussi
Portage de repas à domicile
Des repas adaptés : classiques, végétariens, pour les diabétiques ou mixés. Livraison des repas du lundi au vendredi (le jeudi sont livrés les repas du jeudi et vendredi ; le vendredi les repas du samedi et dimanche)
Pour les plus de 60 ans ou en situation de handicap
Tarifs : 5,50 €, 7,50 €, 9,50 € le repas (selon conditions de ressources)
Sur réservation au 04 76 38 61 03

Héros du quotidien

PATRICK APPORTE BIEN PLUS QU'UN REPAS

Portage de repas à domicile

04 76 38 61 03

CCas saintmarcellin

Financements

Selon votre situation vous pouvez bénéficier de financements :

- l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA) versée pour les personnes de plus de 60 ans ayant une perte d'autonomie évaluée au moyen d'une grille nationale. La démarche peut être faite en ligne : <https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/Pages/apa-en-ligne.aspx> ou le dossier peut être téléchargé : [Dossier de demande APA](#)
- la Prestation de compensation du handicap (PCH) attribuée quel que soit votre âge et liée à votre handicap

- l'aide sociale aide-ménagère ou aide aux repas pour les personnes ayant de faibles ressources. Les dossiers de demande sont à retirer auprès du CCAS de Saint-Marcellin, ou directement au Territoire Sud-Grésivaudan (2 avenue Jules David à Saint Marcellin)
- Les caisses de retraite : **uniquement pour le portage de repas**

[Demande d'aides à l'autonomie](#)

Le CCAS accompagne les personnes dans leurs démarches. RDV au 04 76 38 81 21

CCAS – Contacter le service autonomie

Contact

Service autonomie
Espace Riondel



2 boulevard Riondel



[04 76 38 61 03](tel:0476386103)



contact.ccas@saint-marcellin.fr

1/3 lieu numérique

Le 1/3 lieu numérique a pour objectif de répondre aux enjeux de la transition numérique, en permettant à tous les publics, qu'ils soient jeunes, adultes, seniors, professionnels, artistes, scolaires ou étudiants, d'être accompagnés dans leur appropriation de la culture et des outils numériques.

[Découvrez le site du 1/3 lieu numérique](#)



Coworking

Un espace de travail partagé, dédié aux télétravailleurs, indépendants ou porteurs de projets qui souhaitent bénéficier d'un environnement convivial et d'outils mutualisés (imprimante pro, accès haut débit, coin café, etc...).

La Micro-Folie



Venez découvrir près de 2 500 œuvres de grands musées, numérisées et accessibles via un écran géant et des tablettes !

- Des permanences de visite libre pour tous
- Visite sur réservation pour les scolaires, accueils de loisirs ou toute autre organisation intéressée

Fablab



Venez nous rencontrer au sein de notre espace de fabrication pour expérimenter, prototyper, chercher, réparer, créer, apprendre, faire par soi-même, et avec les autres !

Espace de médiation numérique



L'espace de médiation numérique vous propose :

- Des permanences d'accès libre au numérique
- Des ateliers collectifs pour apprendre à maîtriser l'informatique et son environnement

Saint-Marcellin campus connecté

Des études supérieures près de chez vous !

Le campus connecté, c'est quoi ?



Saint-Marcellin campus connecté, c'est la possibilité de suivre, près de chez vous, un cursus d'enseignement supérieur à distance, dans un lieu convivial, collaboratif et connecté, en bénéficiant de l'accompagnement quotidien d'une tutrice.

Le campus connecté, c'est pour qui ?

Le dispositif s'adresse prioritairement aux personnes résidant à Saint-Marcellin ou dans l'une des 46 autres communes de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté :

- qui viennent d'obtenir leur baccalauréat
- qui ont suivi un cursus universitaire non-concluant
- qui sont en emploi ou en recherche d'emploi et qui souhaitent reprendre des études dans le cadre de leur projet professionnel
- qui ne peuvent se rendre sur les sites universitaires
- Pour trouver votre formation :

Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/>

Mon Master : <https://www.monmaster.gouv.fr/> (nouveau depuis février 2023)

Fied : <https://www.fied.fr/>

[Campus connecté](#)

Candidatures possibles tout au long de l'année. Pour la prochaine rentrée universitaire, merci de télécharger le formulaire de candidature ci-dessous, et de le renvoyer avant le 30 juin par mail ou voie postale. Les entretiens de sélection auront lieu au cours de la 1ere quinzaine de juillet.

[Formulaire candidature](#)

Contact

1/3 lieu numérique



52 boulevard du champ de Mars



[04 76 38 81 21](tel:0476388121)



tierslieunumerique@saint-marcellin.fr

A télécharger

[Programme 1:3 lieu janv-juin 2024](#)

1/3 LIEU NUMÉRIQUE

un lieu ressource pour tous



► Programme de janvier à juin 2024

1/3 NUMÉRIQUE
LIEU RIQUE
SAINT-MARCELLIN

Contact

Campus connecté



2 avenue du Collège



[04 76 64 25 17](tel:0476642517)



tierslieunumerique@saint-marcellin.fr

La Fabrik

Précédent

Suivant

La Fabrik des initiatives citoyennes est un centre social, c'est-à-dire que c'est un lieu :

- qui répond à un intérêt individuel : un lieu convivial au service des habitants pour réaliser des activités et trouver des services
- où l'on construit des dynamiques d'intérêts collectifs : via l'écoute et l'accompagnement des idées on peut créer des projets à plusieurs
- de développement de l'intérêt général à travers la prise de responsabilité des habitants et l'expression de la citoyenneté

[Présentation de la Fabrik \(PDF\)](#)

Un programme bimestriel

Dans le programme bimestriel, vous pourrez trouver différentes activités, principalement portées par des bénévoles, pour :

- bouger
- fabriquer
- apprendre
- échanger
- accompagner

Une idée, une envie de porter une activité ? La Fabrik des initiatives citoyennes est là pour accompagner votre projet.





Documents à télécharger :

[Le Projet social de la Fabrik](#)

[Les annexes du projet](#)

Où nous trouver ?

A compter du 1er Janvier 2024, nous serons présents uniquement sur 2 lieux. La Fabrik ne sera plus présente à l'Atelier de La Fabrik.

Espace Riondel

2 boulevard Riondel

Mardi et Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h / Jeudi de 9 h à 12 h

Maison Beausoleil

33 avenue du Vercors

Lundi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

En ce moment à La Fabrik

Renouvellement du projet social : La Fabrik de demain !



Tous les 4 ans, La Fabrik réécrit son projet pour l'actualiser par rapport à la vie des habitants et à ce qu'il se passe sur la commune de Saint-Marcellin. 2024 est donc l'année de réfléchir avec vous à **La Fabrik de demain** 🚀 Une fête est donc organisée le **vendredi 3 mai de 16 h à 19 h à l'Espace Riondel** pour présenter les résultats de cette enquête et réfléchir ensemble à ce qu'on en fait pour La Fabrik : comment vont les Saint-Marcellinois? Comment ils vivent? Qu'est-ce qu'il en ressort pour La Fabrik?

Expo “Bosso”

À l’initiative du Centre communal d’action sociale (CCAS) de la ville, coordonné par La Fabrik, un projet artistique de recueil de la parole des habitants du quartier a été mené par le collectif Azimuts.

L’exposition est visible aux horaires d’ouverture de La Fabrik à la Maison Beausoleil : vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

[Écouter le podcast](#)

Programme d’activités

Le nouveau programme de La Fabrik est sorti !

Pour avoir les détails, infos pratiques et pour s’inscrire aux différentes activités, nous vous invitons à venir à la présentation du programme le Mardi 30 Avril à 10h30 à l’Espace Riodel.

Une adhésion pour l’année scolaire 2023/2024 est demandée pour vos inscriptions aux activités. Elle est de 5€ par adulte et 3€ par enfant.

A partir du 1er Mai, elle est de 2€ par personne (valable jusqu’au 30 Août 2024)



Accueil libre dans nos lieux

Les activités sont gratuites (sauf précision), pensez à vous inscrire !

Présentation détaillée du programme [mardis 30 avril à 10 h 30 et 2 juillet à 17 h]
[Espace Rondel](#)



- Pour suivre nos actualités, vous pouvez vous abonner à notre [groupe Facebook](#)
- Pour recevoir notre newsletter, envoyez ce message sur l'adresse mail suivante : lafabrik@saint-marcellin.fr

Bonjour, pouvez-vous m'inscrire sur la liste de diffusion de la newsletter svp? Merci ☐

Contact

La Fabrik



[04 76 38 81 31](tel:0476388131)



lafabrik@saint-marcellin.fr

A télécharger



[Programme mai - juin 2024](#)



Action sociale

Le service action sociale du CCAS de Saint-Marcellin regroupe divers dispositifs qui permettent de soutenir ou d'orienter les habitants rencontrant des difficultés d'accès aux droits

(démarches administratives, ressources, santé, logement, perte d'autonomie) ou des difficultés financières.

Accès aux droits

Sur rendez-vous

Premier accueil inconditionnel

Il s'adresse aux Saint-Marcellinois sans enfants à charge,



non-allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), sans suivi social qui ont besoin d'être soutenus : accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, aux soins, à des aides diverses et dans la gestion de la vie quotidienne.

Domiciliation

Elle permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'un justificatif de domicile et d'une adresse pour recevoir du courrier et surtout pour accéder à leurs droits et prestations. Pour en bénéficier, un lien avec la commune de Saint-Marcellin est obligatoire. Il sera confirmé lors de l'entretien avec un travailleur social.

Logement social

Si vous souhaitez déposer une demande de logement social ou faire votre renouvellement annuel, vous pouvez soit :

▪ Le faire en ligne

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

- Prendre rendez-vous avec le chargé de logement. Le dossier et la liste des pièces justificatives sont à récupérer à l'accueil de l'espace Riondel.



Point Info autonomie

Lieu ressource labellisé par le Conseil départemental de l'Isère. Les personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que leurs proches peuvent trouver des renseignements nécessaires pour faire face à la perte d'autonomie et être accompagnés dans leurs démarches (APA, PCH, AAH, ...).

Aide sociale légale

Elle permet à des personnes en perte d'autonomie de financer leur hébergement en structure, l'intervention d'aide à

domicile et les frais de portage de repas. Un travailleur social peut vous aider à constituer votre demande d'aide sociale légale avant instruction par le Département. La liste des pièces justificatives est à récupérer à l'accueil de l'espace Riondel. Dans le cadre du placement d'un parent âgé au sein d'une structure d'hébergement, vous pouvez être convoqués en tant qu'obligé alimentaire.

Difficultés financières

Sur rendez-vous pour les Saint-Marcellinois sans enfants à charge et non bénéficiaires du RSA

Aides financières

Si vous rencontrez des difficultés pour régler une facture ou pour subvenir à vos besoins, une demande d'aide sociale facultative pourra être étudiée en commission après évaluation de votre situation. La liste des pièces justificatives est à récupérer à l'accueil de l'espace Riondel.

Point conseil budget

Ce dispositif labellisé vous permet d'être accompagné par un travailleur social pour :

- améliorer la gestion de votre budget
- faire face à une situation financière difficile
- prévoir un changement de situation familiale ou professionnelle

[Présentation des points conseil budget](#)

Microcrédit personnel

Conventionné avec le Crédit municipal de Lyon. Ce dispositif s'adresse aux Saint-Marcellinois qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique et qui souhaitent financer un projet ou

faire face à des frais. La liste des pièces justificatives est à récupérer à l'accueil de l'espace Riondel.

[Plaquette microcrédit 2023](#)

Jardins communaux de La Cumane

Si vous n'avez pas de terrain et que vous souhaitez cultiver un jardin, vous pouvez déposer une demande de parcelle communale par courrier en joignant un justificatif de domicile et en n'oubliant pas de préciser vos coordonnées téléphoniques.

Contact

Service action sociale
Espace Riondel



[2 boulevard Riondel](#)



[04 76 38 81 21](tel:0476388121)



contact.ccas@saint-marcellin.fr